

Condition enseignante au féminin et violences scolaires.

Quels recours ?

Martine BOUDET professeure agrégée de Lettres modernes,
Laboratoire scientifique de recherches et d'études transdisciplinaires/LASRET,
Toulouse

La féminisation du monde enseignant est un phénomène à prendre en compte, d'autant qu'il est concomitant avec la fragilisation de la corporation, confrontée que celle-ci est au double phénomène de la caporalisation administrative et de la massification scolaire. A titre de comparaison, la hiérarchie administrative est encore principalement masculine.

Une violence de genre à acter

L'actualité socio-scolaire est marquée par l'augmentation des violences physiques perpétrées contre des personnels, la grande majorité concernant des femmes, et ce phénomène criminel s'intensifiant depuis la rentrée de 2025. Que ce soit dans les établissements scolaires de Caen, de Nogent (assassinat de Mélanie, assistante d'éducation en juin 2025), dans le Haut-Rhin et récemment de Sanary-sur-mer, la concordance des faits est frappante: élève masculin et souvent très jeune (14-15 ans), professionnelle femme victime d'agression, arme blanche...

Par ailleurs, dans un rapport rendu public en février 2026, l'Inspection générale de l'Éducation nationale a reconnu une *"défaillance institutionnelle"* et *"des décisions administratives vécues comme des injustices"* à l'égard du harcèlement homophobe de la part d'un adulte anonyme dont était victime la professeure des écoles Caroline Grandjean dans le Cantal, qui s'est suicidée à la rentrée 2025.

Cela dit, si dramatiques soient-elles, les violences physiques ou sources d'une fin funeste, concernent la face émergée de l'iceberg, et ne sauraient occulter la masse des violences psychologiques dont sont victimes au quotidien les enseignants et personnels d'éducation, spécialement les femmes. Incivilités, injures, insultes, ces types de harcèlement sont à l'actif de garçons et de groupes de garçons et de plus en plus souvent désormais de filles, et relayés fréquemment sur les réseaux sociaux.

Les conséquences de ces risques psycho-sociaux sont graves par leur répétition: souffrance au travail, burn-out, décrochage professionnel, suicides pour les personnels, judiciaire de la vie d'élèves pré-délinquants et possiblement criminels, au risque d'un échec scolaire et professionnel à venir.

L'administration a le devoir de soutenir les personnels et d'instruire les cas dès leur apparition, pour empêcher leur récurrence ainsi que leur impunité, ou bien une condamnation pénale invalidante pour des adolescents. Trop souvent, les personnels subissent une « double peine », qui consiste, après une agression ou plusieurs, en des tracasseries administratives stériles voire nuisibles: remplir des fiches compliquées de compte-rendus, sans qu'un suivi effectif et efficace ne soit garanti ni que cette démarche ne se retourne contre l'intéressé.e, en termes de carrière. Des mobilisations « Pas de vague », « Sois prof et tais-toi » (pour les enseignants) et « On veut des profs » (au niveau des parents) ont tiré la sonnette d'alarme. La crise du recrutement enseignant s'explique en particulier par cette dégradation des conditions d'exercice professionnel.

Une explication de ce fait de société réside dans la persistance des violences de genre dans la société française, dans un contexte encore patriarcal ou machiste, voire masculiniste dans les sphères d'extrême droite et de l'islamisme radical. La mobilisation *me too* en a montré l'impact, au niveau des violences sexuelles. L'actuelle mobilisation à l'encontre des violences conjugales et militantes (dans le monde politique) en est une deuxième phase.

Il importe d'élargir cette campagne d'opinion à l'échelle des métiers les plus féminisés et exposés, comme ceux de l'éducation et de la santé. Il importe là également de libérer la parole des femmes enseignantes et membres des personnels d'éducation.

Quels recours ?

Pour renforcer la sécurité des établissements scolaires, des solutions techniques (caméras de vidéosurveillance, portiques de détecteurs de métaux, présence de policiers...) sont privilégiées par les pouvoirs publics. Suffisent-elles ?

Parmi les recours qui sont en phase avec les finalités humanistes de l'éducation, l'on peut citer la mise en place de groupes de parole par établissement, de permanences téléphoniques, pour aider les collègues à sortir de l'isolement, réinstaurer un esprit d'équipe, et concourir à des remédiations de concert avec les directions d'établissement

- Sur la base de ces données à l'échelle académique, l'élaboration d'un dossier à transmettre au ministère, à la Médiation de l'Éducation nationale, aux directions syndicales

- L'application des résolutions du ministre formulées suite au rapport de l'IGEN précité : « *renforcer la formation de ses cadres à la gestion des situations de détresse psychologique* ». « *L'objectif est de garantir qu'à l'avenir nos processus RH [ressources humaines] ne soient pas seulement réglementaires, mais traités avec toute l'humanité et le discernement requis* »

- En complément du dispositif luttant contre le harcèlement entre pairs (élèves), vote d'une loi reconnaissant les risques psycho-sociaux et garantissant la protection effective des personnels, comme celle existant pour d'autres corporations qui font face à des publics.

- Un renforcement des enseignements antisexistes et de l'éducation aux réseaux sociaux.

L'opinion publique, de différents bords, serait sensible à la médiatisation d'une campagne, si possible unitaire, pour la réhabilitation des métiers de l'enseignement et de l'éducation, et pour le soutien des personnels, spécialement féminins.

Références, pour d'éventuels hypermédias également:

Une enseignante agressée au couteau au lycée Malherbe de Caen : un lycéen interpellé (septembre 2022)
<https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/une-enseignante-agressee-au-couteau-au-lycee-malherbe-de-caen-l-auteur-presume-interpelle-0d12afbe-334b-11ed-8dd8-fdb9fa809eb1>

Assassinat de Mélanie, assistante d'éducation, à Nogent (juin 2025):
<https://www.cafepedagogique.net/2025/06/11/drame-a-nogent-une-assistante-deduction-tuee-par-un-eleve-de-15-ans/>

Professeure de musique poignardée dans le Bas-Rhin en septembre 2025: des dessins néonazis ont été découverts dans les cahiers de l'adolescent de 14 ans interpellé (France Info)
[https://www.franceinfo.fr/faits-divers/professeure-poignardee-dans-le-bas-rhin-des-dessins-neonazis-decouverts-dans-les-cahiers-de-l-adolescent-de-14-ans-interpelle-7511209.html#:~:text=Une%20professeure%20de%20musique%20de,un%20%C3%A9l%C3%A8ve%20arm%C3%A9%20%C3%A0%20Benfeld.&text=Ses%20camarades%20le%20d%C3%A9crivent%20comme,\(ex%2DFrance%20Bleu\).](https://www.franceinfo.fr/faits-divers/professeure-poignardee-dans-le-bas-rhin-des-dessins-neonazis-decouverts-dans-les-cahiers-de-l-adolescent-de-14-ans-interpelle-7511209.html#:~:text=Une%20professeure%20de%20musique%20de,un%20%C3%A9l%C3%A8ve%20arm%C3%A9%20%C3%A0%20Benfeld.&text=Ses%20camarades%20le%20d%C3%A9crivent%20comme,(ex%2DFrance%20Bleu).)

Sanary-sur-Mer, agression d'une collègue d'arts plastiques (février 2025):
<https://www.snes.edu/article/agression-dune-enseignant-e-du-college-de-sanary-sur-mer/>

Rapport de l'administration à l'égard du harcèlement dont était victime Caroline Grandjean (dans le Cantal), qui s'est suicidée à la rentrée 2025.
https://rmc.bfmtv.com/actualites/police-justice/suicide-de-caroline-grandjean-un-syndicat-reclame-des-actes-apres-la-reconnaissance-d-une-defaillance_AV-202602070148.html

https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/02/06/suicide-de-caroline-grandjean-paccoud-l-enquete-administrative-conclut-a-une-defaillance-institutionnelle-dans-la-mort-de-l-institutrice-en-septembre_6665650_3224.html